

FOCUS Flash

L'accompagnement à l'orientation vu par la Plateforme d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (POIP).

Les dispositifs mis en œuvre pour rendre chacun acteur de ses choix

Entre Plan Etudiant, Parcoursup, contrat de réussite pédagogique, Parcours Avenir, les questions de l'orientation et de l'insertion professionnelle sont au cœur des débats actuels. Cependant, pour l'Université de Corse, cette problématique n'est pas nouvelle. Dès 2008, avec l'élaboration de son schéma directeur d'aide à l'insertion professionnelle et la création de la POIP, l'Université a mis en œuvre une politique d'accompagnement à l'information, l'orientation et l'insertion professionnelle en tenant compte d'un certain nombre de paramètres liés aux contextes socio-économique, académique et à l'environnement universitaire. Au cœur de cette démarche, on trouve le renforcement permanent du lien que l'Université cherche à tisser avec son territoire et la mise en avant de la notion de responsabilité sociale pour la jeunesse de l'île. Ainsi, au-delà de la simple application des orientations ministérielles et en tenant compte de la typicité du territoire insulaire, l'Université a développé une batterie d'outils originaux à destination des lycéens, en coordination avec les établissements du secondaire et les services académiques, mais aussi, des étudiants tout au long de leur cursus en synergie avec les composantes de l'université.

LA POIP FACE A L'ORIENTATION DES LYCÉENS

La transition entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur suppose la mise en œuvre

de multiples actions et partenariats entre les acteurs des deux systèmes d'enseignement. Cette généralisation de la démarche d'orientation active s'inscrit dans un processus continu cherchant à offrir au lycéen un accès facilité à l'information sur les filières de l'enseignement supérieur. Cette démarche participe à la définition du concept d'orientation tout au long de la vie et contribue à l'acquisition de la compétence à s'orienter. Les actions de la POIP et de son Bureau de l'Orientation Active (BOA) s'inscrivent clairement dans cette volonté. Articulée autour d'un travail collaboratif avec les composantes de formation de l'Université et leurs responsables pédagogiques, on trouve parmi ces actions, l'information des lycéens et de leurs familles et l'information des professeurs principaux. Mais aussi des dispositifs plus spécifiques, tels que les Incontri destinés à favoriser la mise en relation entre établissements et équipes pédagogiques du secondaire et du supérieur.

Concrètement, les dispositifs d'information et d'orientation du lycéen, mis en œuvre par la POIP, s'inscrivent dans la volonté de favoriser l'accès à l'Université par une orientation choisie. Plusieurs actions originales sont mises en œuvre :

- **Entretiens individuels personnalisés.**

Cette action constitue un temps fort de la démarche d'information auprès des lycéens de terminale dans leur choix d'orientation. Elle est rendue possible grâce

aux liens établis entre le Bureau de l'Orientation Active et les établissements du secondaire ; et se matérialise depuis 8 ans par le déplacement des chargés d'orientation et d'insertion professionnelle de la POIP au sein des différents lycées de l'Académie de Corse. Plus de 700 entretiens sont réalisés par an dans la période « d'orientation active » (de novembre à janvier). Cette démarche est un cas unique dans le paysage français de l'orientation et permet d'emblée de caractériser l'attention portée par l'Université pour ses futurs étudiants.

• Salon de l'orientation de l'Université de Corse.

Le salon s'inscrit dans la continuité de la démarche d'accompagnement à l'orientation initiée par les entretiens individuels (janvier de chaque année). Il s'adresse à tous les lycéens, familles, étudiants mais aussi demandeurs d'emploi ou actifs en quête d'évolution professionnelle. Il permet d'obtenir :

(i) de l'information précise et concrète concernant les formations de l'Université grâce notamment à la présence des enseignants ;

(ii) des informations sur le déroulement des études, les procédures d'inscription, l'accompagnement des étudiants ; une présentation des dispositifs d'insertion professionnelle ;

(iii) une présentation de la vie étudiante et la découverte de réalisations étudiantes. Des visites sont également programmées afin de faire découvrir les différents campus, la Bibliothèque Universitaire, le Fab Lab ou encore des salles de cours pour une immersion totale.

• Conseil en orientation et en insertion professionnelle à l'université.

La POIP accompagne tous les publics (lycéens, étudiants, personnes relevant de la formation continue...) dans l'élaboration de leur projet professionnel à différentes étapes de leurs parcours. Elle propose des services d'aide à l'information, à l'orientation et à l'insertion professionnelle sous forme :

(i) d'entretiens individuels concernant l'orientation et/ou la poursuite d'études ;

(ii) d'information sur les filières, métiers et débouchés grâce à une recherche documentaire accompagnée par un documentaliste ;

(iii) d'ateliers dans l'accompagnement à la construction du projet professionnel et d'aide à la recherche de stages et d'emploi.

• Communication et information sur l'insertion professionnelle des diplômés et sur les poursuites d'étude.

A travers son Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle (OFIP), certifié ISO 9001 par l'AFNOR, la POIP dispose d'informations

sur le devenir des diplômés de l'Université de Corse de Master, de Licence Professionnelle, de DUT et de Licence. Grâce à ces enquêtes, la POIP met à la disposition du grand public les données qui en sont issues : le taux d'insertion, les caractéristiques des emplois, le niveau de salaire, la localisation des emplois, le délai d'accès à l'emploi,...

pour plus d'informations <https://ofip.universita.corsica>.

• Inforizon et orientation métiers.

Ce projet d'accompagnement « renforcé » à l'orientation s'adressera aux élèves de seconde, première et terminale. Une première phase expérimentale sera lancée en 2018 auprès d'un lycée test. L'ambition sera de permettre une amélioration du pilotage des politiques d'orientation par la mise en œuvre d'un certain nombre d'outils et d'actions, et de consolider les liens entre l'Université de Corse et le lycée test. Les objectifs seront les suivants :

(i) étendre auprès des élèves de seconde et de première les entretiens individuels déjà proposés aux élèves de terminale par l'Université de Corse ;

(ii) mettre en place des outils d'aide à l'orientation tels que Inforizon, permettant une continuité d'utilisation et d'analyse avec les outils disponibles au sein de la POIP.

Ainsi, chaque élève sera invité à s'engager activement dans une démarche de questionnement et de recherche d'informations pour son projet personnel d'orientation et d'insertion professionnelle future sans rupture entre le lycée et l'Université. La stratégie vise à une orientation progressive, continue avec une consolidation des dispositifs déjà mis en œuvre par l'Université en intervenant en amont, auprès des lycéens. Cette « éducation à l'orientation » dès le lycée se présentera comme un élément clé contre le décrochage parfois constaté des étudiants de première année (démarche de réorientation-effet de mémoire).

Zoom sur les actions d'information et d'orientation mise en œuvre par la POIP



Les actions de la POIP se poursuivent dès l'entrée à l'Université avec un accompagnement tout au long du parcours de l'étudiant, avec notamment l'aide à la construction ou la définition du projet personnel et professionnel, une mise en perspective du lien formation-emploi et un accès aux ressources et aux outils d'aide à l'insertion professionnelle de la POIP.

DU CÔTÉ DES DISPOSITIFS MIS EN ŒUVRE POUR LES ÉTUDIANTS

La question de l'insertion professionnelle est un enjeu qui interroge l'articulation entre orientation et accès à l'emploi. Les réponses apportées par la POIP soulignent le travail d'accompagnement de l'étudiant venant renforcer la cohérence entre les capacités propres à chacun et les compétences acquises durant le cursus. L'accompagnement proposé couvre plusieurs aspects : l'aide à l'orientation et l'aide à l'insertion professionnelle, tant collectives qu'individuelles. Les outils d'accompagnement collectifs sont à la disposition des composantes de formation de l'Université. Ils s'articulent autour de modules de préparation à l'insertion professionnelle sous forme d'enseignements spécifiques intégrés en Licence et Master, venant élargir les dispositifs déjà mis en œuvre par les composantes. Ainsi, trois types de modules sont proposés :

- **L'apprentissage à la rédaction d'un Curriculum Vitae et d'une Lettre de motivation** (CV et LM) s'inscrivant dans leur future recherche de stages et d'emploi,
- **Une sensibilisation à l'utilisation du Portefeuille d'Expériences et de Compétences** (PEC) permettant à l'étudiant de recenser ses expériences (stages, engagement associatif, job été, formation, ...) et de les traduire en termes

de compétences. Le PEC est une démarche renforcée à la disposition de l'étudiant dès son entrée à l'Université. Cet outil numérique de construction, de création et de valorisation permet d'engager une réflexion afin :

- (i) d'effectuer le bilan des expériences personnelles et professionnelles ;
- (ii) d'identifier des atouts dans ou hors de la formation ainsi que des compétences acquises ;
- (iii) de construire des projets ;
- (iv) de communiquer avec les différents acteurs en vue de l'insertion professionnelle.

- **Un accompagnement dans la réflexion métiers et compétences.**

Au-delà de l'accompagnement collectif, un renforcement de l'accompagnement individualisé a été mis en œuvre afin d'aider l'étudiant à articuler, autour de son projet, «compétences-connaissances», «débouchés-métiers», «formation-emploi», et cela à travers :

- **Un entretien «conseil»** animé par les chargés d'orientation et d'insertion professionnelle et/ou un psychologue de l'éducation nationale,
- **Un soutien à la recherche de stages et d'emploi,**
- **Une préparation à l'entretien de recrutement,**
- **Une aide à la réflexion « projet »** en y intégrant toutes les dimensions (connaissance de soi et autoévaluation, identification des cibles professionnelles, information métiers-formations-emplois, ...).

Les différents ateliers et dispositifs disposent d'une transposition numérique. Ainsi, la POIP propose aux étudiants différents outils numériques « encadrés » par les chargés d'orientation et d'insertion professionnelle.

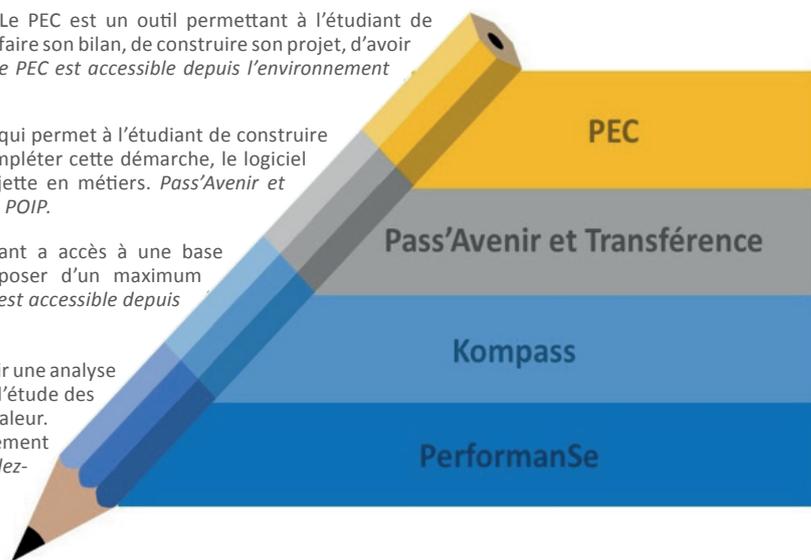
Outils numériques d'aide à l'insertion professionnelle

• **Portefeuille d'Expériences et de Compétences.** Le PEC est un outil permettant à l'étudiant de valoriser son parcours de formation et professionnel. Il permet de faire son bilan, de construire son projet, d'avoir une réflexion sur ses compétences pour mieux communiquer. *Le PEC est accessible depuis l'environnement Numérique de Travail de l'Université*

• **Pass'Avenir et Transférance.** Pass'Avenir est un logiciel qui permet à l'étudiant de construire son projet professionnel autour d'une réflexion métier. Pour compléter cette démarche, le logiciel transférance identifie les compétences individuelles et les projette en métiers. *Pass'Avenir et Transférance sont accessibles depuis les postes informatiques de la POIP.*

• **Kompass.** Kompass est un annuaire d'entreprise. L'étudiant a accès à une base de données d'entreprises internationales permettant de disposer d'un maximum d'informations nécessaires dans la recherche de stage. *Kompass est accessible depuis les postes informatiques de la POIP.*

• **PerformanSe.** PerformanSe est un logiciel qui permet d'établir une analyse comportementale en situation professionnelle en s'appuyant sur l'étude des traits de personnalité ainsi que les éléments de motivation et de valeur. En vue d'un emploi futur, l'étudiant peut donc tester son «comportement au travail». *Le test PerformanSe est uniquement accessible sur rendez-vous et encadré par un conseiller spécialisé.*

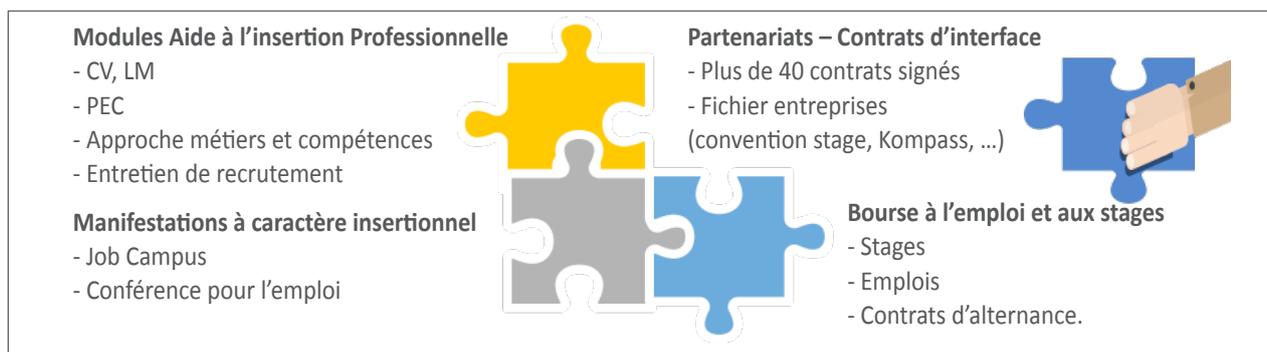


Un ensemble de ressources documentaires concernant, l'orientation, les thématiques de l'emploi, la recherche de stage, l'importance du réseautage, ou bien encore des publications sur l'insertion professionnelle des diplômés ou sur les poursuites d'études éditées par l'Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle de l'Université de Corse sont également disponibles.

La mission d'accompagnement de l'étudiant se matérialise également à travers la création et la gestion d'une Bourse à l'emploi et aux stages où est référencée pas moins de 600 offres par an (480 stages, 120 emplois). Ce référencement est possible grâce aux partenariats établis entre l'Université de Corse et le tissu socio-économique à travers sa Fondation universitaire, sa Plateforme d'orientation et d'insertion professionnelle, son CFA Univ, etc.... La signature de

partenariats plus spécifiques par l'entremise du «contrat d'interface» s'attache à formaliser des collaborations au travers d'engagements réciproques. L'organisation de manifestations à caractère insertionnel, comme le «Job Campus» ou la «Conférence pour l'emploi» s'en trouve facilitée. Ces manifestations ont pour vocation de mettre en relation des étudiants et des acteurs du monde professionnel. Des conférences, des rencontres métiers et des ateliers dédiés à l'insertion professionnelle sont ainsi proposés. Les entreprises insulaires présentes mettent à disposition des étudiants des offres de stages, d'emplois ou de contrats d'alternance. En définitive, la mission d'aide à l'insertion professionnelle est effective à travers un accompagnement individuel et/ou collectif concernant la réflexion sur les métiers, les compétences, le «projet» et grâce aux partenariats socio-économiques.

Dispositifs d'Aide à l'Insertion Professionnelle



Source : Infographie Plateforme d'Orientation et d'Insertion Professionnelle, Décembre 2017.

Directeur de la Publication

Paul-Marie ROMANI, *Président de l'Université de Corse*

Coordinateur de la Publication

Sylvie GRAZIANI-INVERNON, *Direction OFIP/POIP Université de Corse*

Auteurs de l'article

Sylvie GRAZIANI-INVERNON,

Docteur en Sciences Economiques et Ingénieur de Recherche à l'Université de Corse

Lisa-Maria DI SCALA-RICCIARDI,

Ingénieur d'Etudes à l'Université de Corse

Università di Corsica Pasquale Paoli

Plateforme d'Orientation et d'Insertion Professionnelle

Bâtiment Desanti – Av. du 9 septembre - Campus Grimaldi - BP 52 - 20250 Corte

Tél. : +33 (0) 4 95 45 02 46

Courriel : ofip@universita.corsica - <https://ofip.universita.corsica>

www.universita.corsica

POUR ALLER PLUS LOIN : ZOOM SUR LE DISPOSITIF « APB » 2017 POUR L'UNIVERSITÉ DE CORSE

Afin d'accompagner les Universités dans leurs responsabilités en matière d'orientation, différents dispositifs, depuis la Loi Relative aux Universités (LRU), ont été déployés, avec notamment la création de l'application de pré-inscription dans l'enseignement supérieur (Parcoursup, ex APB).

Ce dispositif visant initialement à informer et à conseiller les candidats pour favoriser leurs chances de réussite, s'est intégré dans la démarche d'orientation active. Depuis 2008, tous les candidats désireux de s'inscrire dans l'enseignement supérieur peuvent s'informer sur l'ensemble des formations et hiérarchiser leurs vœux d'orientation sans contraintes préalables. Pensé comme une véritable plus-value pour les futurs étudiants qui se voient ainsi offrir l'éventail complet des formations de l'enseignement supérieur, le dispositif a rapidement montré certaines limites. En effet, au niveau national, probablement par mimétisme et par absence de réel projet professionnel, de nombreux candidats se sont dirigés vers les mêmes formations sélectives, créant des refus et des crispations bien légitimes.

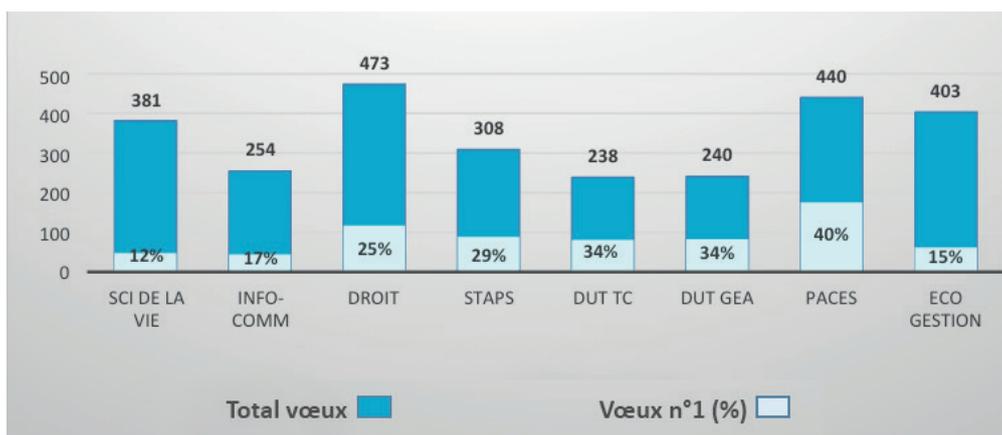
L'Université de Corse est pour sa part partiellement épargnée par ce phénomène. Il existe bien quelques filières en tension et des refus existent, mais ces refus sont généralement motivés par une inadéquation manifeste entre le profil du candidat et les exigences de la filière. La préoccupation principale est ici d'éviter

un probable échec. Ainsi, peu nombreux sont les candidats qui n'ont pas vu leurs vœux exaucés (1^{er} ou 2^{ème}). La quasi-totalité des candidats à l'entrée à l'Université de Corse a donc eu une proposition d'affectation crédible.

Globalement, si ce dispositif a abouti à une meilleure anticipation de la gestion des flux, son efficacité en matière de régulation mais surtout d'orientation reste perfectible. Cela a généré divers paradoxes tels que la sur-fréquentation des formations sélectives courtes et professionnelles (DUT et BTS) par des bacheliers des filières générales limitant l'accès aux bacheliers des séries technologiques, ou encore des flux massifs d'étudiants au sein de PACES ou de Licences de STAPS sans que le projet professionnel n'ait été nécessairement pris en compte. Dans ce contexte, l'Université de Corse s'attache à renforcer l'information à destination des lycéens afin que le projet professionnel devienne l'élément discriminant du choix d'orientation (le projet INFORIZON viendra renforcer cette démarche).

Pour 2017, l'attractivité des filières en tension demeure bien réelle et on peut noter qu'avec environ 450 vœux PACES et Droit sont les filières les plus demandées. On note également une relative attractivité des L1 Economie-Gestion et Sciences de la vie avec environ 400 vœux. Cependant, le taux de 1^{er} vœu de ces formations n'excède pas 15%, notamment pour la L1 Economie-Gestion contre environ 35% pour les formations sélectives du même domaine (DUT GEA et DUT TC) par effet mécanique de la hiérarchisation des vœux.

Formations les plus attractives de l'Université de Corse-2017



Source : Bureau de l'Orientation Active de la POIP, Décembre 2017.

Depuis octobre 2017, une évolution de la plateforme numérique APB, dénommée Parcoursup, a vu le jour et sera déployée pour la campagne d'orientation active 2017-2018. Les nouvelles dispositions les plus notables sont un accompagnement accru des lycéens depuis la classe de seconde (nomination de deux professeurs principaux par classe), la non hiérarchisation des vœux d'orientation, la définition des capacités d'accueil de toutes les formations,

la formalisation des connaissances et des compétences attendues pour intégrer une formation supérieure et la possibilité pour les Universités, concernant les formations non sélectives, de proposer des parcours adaptés en fonction des prérequis attendus. Ce dispositif ambitionne une meilleure prise en compte du projet professionnel du lycéen dans la définition de son parcours d'étude et donc améliorer la réussite des futurs étudiants.

BREF SUR PARCOURSUP EX « ADMISSION POST-BAC »

A quoi va ressembler le nouvel « APB » ? Ouverture le 15 janvier 2018

Tour d'horizon des changements à venir :

- Fin du tirage au sort et de l'algorithme d'affectation automatique.
- Nombre de vœux réduit à 10 et non classés. Chaque vœu devra être « souhaité et motivé ». Les formations seront regroupées de manière géographique. Ainsi les candidats pourront postuler à un type de filière dans une région.
- Changement d'Académies possible. Les candidats pourront changer d'Académie après le lycée, dans le respect des quotas fixés par le recteur, Académie par Académie.
- Nouveau système de réponse. Pour les formations sélectives (BTS, DUT, CPGE,...), les bacheliers vont recevoir, après leur saisie de vœux, une réponse qui va correspondre à « oui », « non » ou « en attente ». Pour les formations non sélectives, il sera proposé « en attente », « oui » et « oui si ». Cette dernière option conditionne l'accès à la formation à un certain nombre d'« attendus » requis, soit en terme de la filière préparée au lycée ou de connaissances ou compétences acquises.
- Sélection possible dans les formations en tension (Paces, Staps, Psycho,...). Dans ces filières, les candidats seront choisis en fonction de « l'adéquation de leur profil et de leur parcours ».

LES RENDEZ-VOUS IMPORTANTS 2017

Salon de l'Orientation de l'Université de Corse - **Le Mercredi 24 janvier 2018**

Entretiens personnalisés effectués auprès des Lycéens de l'Académie de Corse par les chargés d'orientation et d'insertion professionnelle de l'Université de Corse (service POIP) - **A partir du Jeudi 30 novembre 2017**

Participation de l'Université de Corse aux « Incontri » - **Janvier et février 2018**

Rencontre avec les professeurs principaux de terminale de l'Académie de Corse - **Le Mercredi 24 janvier 2018**

Directeur de la Publication

Paul-Marie ROMANI, *Président de l'Université de Corse*

Coordinateur de la Publication

Sylvie GRAZIANI-INVERNON, *Direction OFIP/POIP Université de Corse*

Auteurs de l'article

Sylvie GRAZIANI-INVERNON,

Docteur en Sciences Economiques et Ingénieur de Recherche à l'Université de Corse

Lisa-Maria DI SCALA-RICCIARDI,

Ingénieur d'Etudes à l'Université de Corse

Università di Corsica Pasquale Paoli

Plateforme d'Orientation et d'Insertion Professionnelle

Bâtiment Desanti – Av. du 9 septembre - Campus Grimaldi - BP 52 - 20250 Corte

Tél. : +33 (0) 4 95 45 02 46

Courriel : ofip@universita.corsica - <https://ofip.universita.corsica>

www.universita.corsica